

## COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE THENELLES

Séance du 28 juin 2017

L'an 2017, le 28 juin, à 9h30, la Commission Communale d'aménagement foncier de THENELLES, instituée par délibération de la Commission permanente du conseil général du 26 septembre 2011, s'est réunie en mairie de THENELLES, sous la présidence de M. Jean-Luc HAMOT, Commissaire Enquêteur. Sur convocation régulière :

### Etaient présents :

#### Titulaires

- Mmes Françoise MINETTE, représentant les exploitants agricoles ;  
MM. Jean-Luc HAMOT, commissaire enquêteur, Président de la Commission ;  
Gérard DIEUDONNE, maire de Thenelles ;  
Laurent BLEUSE, représentant les exploitants agricoles ;  
Thierry CAVENNE, représentant les exploitants agricoles ;  
Francis BRONCHART, représentant les propriétaires.  
Cédric RICHEZ, représentant les propriétaires ;  
Didier LESUR, représentant les propriétaires ;  
Jean-Pierre LEDUCQ, personne qualifiée FFPNP.

#### Suppléants

- MM. Denis MONAQUE, représentant les exploitants agricoles.  
Olivier SIMEON, représentant les exploitants agricoles (vote en suppléance de M. Bleuse) ;  
Olivier ISRAEL, représentant les propriétaires ;  
Jean-Louis GOURLIN, personne qualifiée FFPNP.

### Etaient absents :

#### Titulaires

- Mmes Marie-France BOUYENVAL, représentant la commune de Thenelles, excusée ;  
Catherine DZUNDZA, fonctionnaire au Conseil Départemental (Voirie départementale) ;  
Virginie DUPONT, personne qualifiée FFPNP, excusée.  
MM. Michel POTELET, Conseiller Départemental du Canton de Ribemont, excusé ;  
Sylvain REVE, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD) ;  
Alain MIDOUX, délégué du Dir. départemental des finances publiques de l'Aisne, excusé ;  
Guénaël HALLART, personne qualifiée FFPNP ;

#### Suppléants

- Mmes Florence BONNARD TREVISAN, Conseillère Départementale du Canton de Ribemont ;  
Yvette CLICHE, représentant la commune de Thenelles, excusée ;  
MM. Daniel GODIN, commissaire enquêteur, Président suppléant de la commission, excusé ;  
Romuald DEVAUX, représentant la commune de Thenelles ;  
Laurent LEFEBVRE, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD) ;  
Philippe COZETTE, fonctionnaire au Conseil Départemental (DATEDD) ;  
Philippe DIOT, représentant les propriétaires ; *parti lors de l'examen de l'observation n°3*  
Bruno STOOP, personne qualifiée FFPNP ;  
David FRIMIN, personne qualifiée FFPNP, excusé.

— 0 — 0 — 0 —

Mme Christine VILLETTE, responsable de l'aménagement foncier au Conseil général, assure le secrétariat de la Commission.

MM. Philippe CACHOD et Stéphane LEJEUNE, représentant la société AXIS Conseils, géomètres experts, sont présents.

— 0 — 0 — 0 —

CW JLH

❖ **Vérification du quorum**

Le Président ouvre la séance et demande à Mme Christine VILLETTE de vérifier que la Commission réunit les conditions nécessaires pour délibérer valablement, en application de l'article R.121-5 du code rural et de la pêche maritime.

Le quorum est atteint, la Commission peut délibérer valablement.

❖ **Ordre du jour proposé**

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion qui est le suivant :

1. Etat de l'avant-projet de nouveau parcellaire suite au travail en sous-commission de mai 2017 ;
2. Questions diverses.

– o – o – o –

❖ **Etat de l'avant-projet de nouveau parcellaire**

MM. Philippe CACHOD et Stéphane LEJEUNE présentent l'état d'avancement du projet de nouveau parcellaire et pointent les situations non résolues à ce jour.

La commission demande quelques modification au plan d'attribution des parcelles.

Toutefois, en l'absence de M. Joël DAMAY chargé de l'étude d'impact, qui doit durant l'été finaliser ses propositions d'aménagement, en amélioration ou compensation, la commission se réunira de nouveau fin août ou début septembre, avant d'adopter et de soumettre l'avant-projet d'organisation parcellaire et de travaux connexes à la consultation des propriétaires et exploitants.

❖ **Rappel du calendrier à venir**

Compte tenu de cette réunion à prévoir, la consultation pourra être repoussée à octobre plutôt que septembre 2017 comme prévu initialement.

– o – o – o –

L'ordre du jour étant épuisé à 11h40, le Président de la Commission lève la séance et de ce ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président  
Jean-Luc Hamot



La Secrétaire,  
Christine VILLETTE

